

## COMPTE RENDU

Le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 27 juin 2022 à 18h00, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire de MERIGNAC, par suite d'une convocation en date du 21 juin 2022

### PRESENTS : 41

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIÉS, Anne-Eugénie GASPAS, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Marie-Eve MICHELET, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU (à compter de la délibération 2022-097), Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Marie-Christine EWANS, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE (à compter de la délibération 2022-097), Thierry MILLET, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 7

Mesdames, Messieurs : Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Ghislaine BOUVIER, Jean Pierre BRASSEUR à Thierry TRIJOULET, Monsieur Eric SARRAUTE, à Bastien RIVIERES, Samira EL KHADIR à Véronique KUHN, Joël MAUVIGNEY à Marie RECALDE, Marie-Ange CHAUSSOY à Joël GIRARD, Christine PEYRE à Sylvie DELUC

### EXCUSE : 1

Monsieur : Bruno SORIN

### ABSENTS : 2

Madame, Monsieur : Arnaud ARFEUILLE (jusqu'à la délibération 2022-096), Léna BEAULIEU (jusqu'à la délibération 2022-096)

Mesdames, Messieurs :

### SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Alain CHARRIER

\*\*\*\*\*

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MARS 2022 – APPROBATION ADOpte A L'UNANIMITE**

### **ETABLISSEMENT ET SIGNATURE DE CONTRATS CONCLUS SELON LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

- DM-2022-105** De signer avec l'IDDAC-agence culturelle du Département de la Gironde, 59 avenue d'Eysines 33110 Le Bouscat Cedex, un avenant n° 5 à la convention cadre de Coopération Publique SCENE PARTENAIRE 2017-2020 pour la prolongation de la convention initiale jusqu'au 31 décembre 2022 et l'adoption du budget des actions proposées au 1<sup>er</sup> semestre 2022

- DM-2022-106** De signer avec l'association GAMING EVENT, Place Michel Réglade 33320 Le Taillan-Médoc, une convention pour un atelier de jeux vidéo le 26 mars 2022 organisé par la médiathèque Michel Sainte-Marie dans le cadre de la Journée Numérique. Coût : 910€
- DM-2022-107** De signer avec l'AGETA un chèque intermittent de THURIOT Jennifer (danseuse acrobate) pour sa préparation le 24 juin et sa participation le 25 juin 2022 au spectacle de fin d'année du Conservatoire au Pin Galant pour un coût total de : 253,53 €.
- DM-2022-108** De fixer les tarifs pour l'occupation du domaine public à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022
- DM-2022-109** de signer avec l'Entreprise AC Environnement, domiciliée 6 rue joule 33700 Mérignac, un marché subséquent N° 2022MER017, relatif aux prestations d'études, de diagnostics et de contrôles techniques des bâtiments, Lot 5 Diagnostics techniques, divers bâtiments communaux. Le montant du marché s'élève à 3 018,00 € HT.
- DM-2022-110** de signer avec l'Entreprise ECR Environnement, domiciliée 3 avenue de Guitayne ZA du Courneau 33610 Canejan, un marché subséquent N° 2022MER015, relatif aux prestations d'études, de diagnostics et de contrôles techniques des bâtiments, Lot 3 Etudes géotechniques. maternelle Pont de Madame, restauration et MJC sous-sol : investigations infiltrations. Le montant du marché s'élève à 6 780,00 € HT
- DM-2022-111** de signer avec l'Entreprise APAVE domiciliée avenue Gay Lussac ZI - BP 3 - 33 370 Artigues près Bordeaux, un marché subséquent N° 2022MER016, relatif aux prestations d'études, de diagnostics et de contrôles techniques des bâtiments, Lot 4 Diagnostic structure, divers bâtiments communaux. Le montant du marché s'élève à 8 525,00 € HT.
- DM-2022-112** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CB à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-113** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur AP à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-114** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur FC à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-115** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CG à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-116** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur SO à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-117** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame SS à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros

- DM-2022-118** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur RM à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-119** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame AG à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-120** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame SB à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-121** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur AM à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-122** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame AM à Mérignac, pour l'acquisition d'un composteur, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 20 euros
- DM-2022-123** De signer avec l'association TRANSROCK, située 3 avenue Victor Hugo 33700 Mérignac, une convention pour l'organisation de deux concerts dans le cadre du cycle « Les scènes K » les 02 avril et 25 juin 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 844€
- DM-2022-124** De signer avec la SARL KRAFT, située 278 cours de la Somme 33800 Bordeaux, une convention pour l'organisation de 4 ateliers floraux en direction d'un public jeune les 6, 13, 20 et 27 avril 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie et médiathèques du Burck, Beaudésert et Beutre. Coût : 1.000€
- DM-2022-125** De signer avec l'association Les Thérèses, sise ZI Pahin 6 impasse Marcel Paul 31170 Tournefeuille, un contrat de cession du spectacle intitulé « La guinguette magique » de la Cie du Dr Troll pour un montant de 2832.60€ nets. Les représentations auront lieu le 8 et 9 juillet 2022 dans le parc du Vivier lors de l'escale « Fêter l'été au Vivier » de la nouvelle saison 2022 des Escalles. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-126** De signer avec Scopitone & Cie, 8 rue de la Haie de Terre 35650 Le Rheu, un contrat de cession des spectacles intitulés « Blanche Neige » et « Vilain p'tit canard » pour un montant de 4 105.43€ TTC. Ces représentations auront lieu le 25 mai 2022 dans le parc du Vivier lors de l'escale « Voyage au pays des contes » de la saison Escalles 2022. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-127** De signer avec l'association Cultive Tes Rêves de Solidarité, sise 55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 Mérignac, une convention d'occupation des locaux de la Maison de la Petite Enfance, pour y dispenser un atelier « Bébé signes » du 9 avril au 23 juin 2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2022-128** De signer avec Le Parti Collectif, 19 rue des Doves 33800 Bordeaux, une convention de partenariat pour la réalisation d'un projet culturel de territoire pour un montant de 11 024.75€ TTC, devant se dérouler rue des Etourneaux à Beutre du 15 au 17 avril et du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2022, correspondant à l'inauguration et à la clôture de la nouvelle saison Les Escalles. Les frais de

repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.

- DM-2022-129** De signer avec la Cie Two, sise chez Caroline Mazeaud 21 allée Paul Sabatier 31000 Toulouse, un contrat de cession d'un spectacle intitulé « Rino » pour un montant de 4 022.30€ nets. Les représentations auront lieu le 15 et 16 avril 2022 sous chapiteau rue des Etourneaux à Beutre lors de l'escale « Lancement de saison Capitale 1/4 » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-130** De signer avec l'association Le Parti Collectif, 19 rue des Douves 33800 Bordeaux, un contrat de cession d'un spectacle intitulé « Canta Comigo » de Rita Macedo pour un montant de 670.98€ TTC. La représentation aura lieu le 17 avril 2022 sous chapiteau rue des Etourneaux à Beutre lors de l'escale « Lancement de saison Capitale 1/4 » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-131** De signer avec l'association L'Annexe, 5 rue des Menuts 33000 Bordeaux, un contrat de cession d'un spectacle intitulé « Grandes Surfaces » de Baptiste Amann, pour un montant de 949.50€ TTC. La représentation aura lieu le 17 avril 2022 sous chapiteau rue des Etourneaux à Beutre lors de l'escale « Lancement de saison Capitale 1/4 » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-132** De signer avec la ville de Bruges et 5 autres établissements d'enseignements partenaires une convention de partenariat permettant la réunion d'environ 100 élèves des classes d'accordéon par le biais de plusieurs répétitions et d'un concert Rencontre d'Accordéons prévu le 15 mai 2022 à l'Espace Culturel Treulon à Bruges.
- DM-2022-133** De signer une convention de mise à disposition du Complexe sportif D. Colombier pour l'accueil des ukrainiens
- DM-2022-134** De signer avec l'Université de Bordeaux, dont le siège social est situé 35 place Pey Berland – 33000 Bordeaux, une convention de partenariat pour le renouvellement de l'adhésion au Sudoc PS (Système Universitaire de Documentation des Publications en Série d'Aquitaine) en matière de signalement des collections de publications en série, et en devenant « pôle de conservation » au PACq en matière de conservation de certains titres et ce à titre gratuit du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026.
- DM-2022-135** De signer avec le Groupement de Soutien de la Base de Défense de Bordeaux Mérignac Agen, sis Caserne Nansouty au 223 Rue de Bègles à BORDEAUX, le 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes et la Base Aérienne 106, une convention d'utilisation du stade nautique Jean Badet, pour la préparation physique et technique de leurs personnels, à compter de la date de signature de la convention jusqu'à la fermeture de l'établissement, sans pouvoir excéder une durée d'un an et au tarif en vigueur dévolue aux comités d'entreprises soit 162.50 € pour 100 entrées.
- DM-2022-136** De signer avec la Cie Tout Par Terre, 16 rue bir'hackeim 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure, un contrat de cession du spectacle intitulé « Welcome ! or not... » pour un montant de 2 730.76€ TTC qui aura lieu le 8 juillet 2022, parc

du Vivier, lors de l'escale « Fêter l'été au Vivier » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.

- DM-2022-137** De signer avec l'association Les Ateliers du Cercle, située 36 rue Edouard Mayaudon 33100 Bordeaux, une convention pour l'organisation d'une conférence intitulée « Souvent femme jaillit ? » animée par Valérie DUCHAILLUT le 31 mai 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 500€
- DM-2022-138** De signer avec l'association TRANSROCK, située 3 avenue Victor Hugo 33700 Mérignac, une convention pour l'organisation de deux petits concerts acoustiques au format adapté pour les tout-petits les 28 mai et 22 juin 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût 1 033,90€
- DM-2022-139** De signer avec l'association LES PETITS DEBROUILLARDS, située 7 impasse des Argentiers 33300 Bordeaux, un avenant à la convention du 15/02/2022 pour un atelier d'expérimentation supplémentaire en direction d'un public périscolaire des Bosquets le 25 mai 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût 110€
- DM-2022-140** De signer avec la ville de Saint Jean d'Illac une convention de partenariat pour que l'orchestre d'harmonie du conservatoire de Mérignac se produise en concert sous la direction d'Éric ROULET à l'occasion de l'inauguration de l'Espace Querandeu à Saint Jean D'Illac le 20 mai 2022 précédé d'une répétition générale le 17 mai 2022 sur le même lieu du concert.
- DM-2022-141** De signer avec le collège de Capeyron, sis 50 avenue du Bédât à Mérignac, une convention relative à la mise en œuvre du dispositif « Orchestre à l'Ecole » au sein du collège avec le Conservatoire de Mérignac afin de promouvoir l'accès à la pratique artistique en faveur des publics les plus éloignés de toute pratique artistique et/ou culturel, pour une durée de trois années scolaires à compter de la rentrée 2022.
- DM-2022-142** De signer avec l'association ArkéoTopia, une autre voie pour l'archéologie, située 4 rue Amélie 75007 Paris, une convention pour l'organisation d'une conférence intitulée « Les applications de l'archéologie dans notre vie quotidienne et ses enjeux humanistes » afin de mieux comprendre cette science et ses méthodes le 7 mai 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 300€
- DM-2022-143** De signer avec l'association Les Gaulois d'Esse, située rue des Ecoles 16500 Esse, une convention pour l'organisation d'une présentation d'artisanats antiques (tissage, frappe de monnaie et poterie) et de deux animations de découverte de l'artisanat et du mode de vie gaulois le 7 mai 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 720€
- DM-2022-144** De signer avec l'association Batesta, située 41 rue Bauducheu , 33800 Bordeaux, une convention pour l'organisation d'une présentation des arts martiaux historiques européens, une initiation au maniement de l'épée longue et une démonstration de combat le 7 mai 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 450€
- DM-2022-145** De signer avec l'association Lames et Sens, située 6 rue Chantoiseau 33500 Libourne, une convention pour l'organisation d'une présentation d'escrime

artistique et de spectacle avec des armes anciennes suivie d'une initiation le 7 mai 2022 à la Médiathèque Michel Sainte-Marie, pour un montant de 300€

- DM-2022-146** De signer avec l'association « Collectif Handicap », sise 86 avenue F. Granet 33140 Villenave d'Ornon, et le CCAS de Mérignac, une convention tripartite ayant pour objet la mise à disposition des locaux du Relais des Aidants et de la cour d'école maternelle A. Cabiran afin d'accueillir un groupe de jeunes porteurs de handicap, pour la mise en œuvre de la solution de répit pour les parents d'enfants en situation de handicap, un samedi par mois du 1 janvier au 31 décembre 2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2022-147** De signer avec la ville d'Artigues-près-Bordeaux un avenant à la convention de partenariat entre les groupes chorégraphiques des sections danse de l'école municipale d'Artigues-près-Bordeaux et du conservatoire municipal de Mérignac pour l'organisation de deux nouvelles rencontres prévues le 15 avril 2022 au Cuvier de Feydeau à Artigues-près-Bordeaux et le 13 mai 2022 à la Glacière à Mérignac.
- DM-2022-148** De signer avec l'Agence Vu', Hôtel Paul Delaroche - 58 rue Saint Lazare 75009 Paris, une convention d'expositions et de commissariat d'exposition pour la mise en œuvre du projet d'expositions dans le cadre du Mérignac Photo, intitulé « Histoires particulières » pour un montant total de 44 000 € TTC. Ces expositions seront présentées à la Vieille Eglise, la Médiathèque, le bois du Burck et le Parc du Vivier à Mérignac, du 14 mai au 4 septembre 2022.
- DM-2022-149** De signer avec Madame Chloë BLAIN, sise 78 rue du Pradas à 33700 Mérignac, une convention d'occupation des locaux de la Maison de la Petite Enfance pour animer un atelier de portage bébé, durant la journée du samedi 7 mai 2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2022-150** De signer avec Morvarid K, 4 rue Jules Michelet, 33700 Mérignac, une convention d'exposition intitulée « Traces » pour un montant de 18 000 € TTC. Cette exposition se déroulera du 24 septembre au 18 décembre 2022 à la Vieille Église de Mérignac.
- DM-2022-151** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur FA à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-152** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur JLB à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-153** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur FK à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-154** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur DB à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-155** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CLI à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros

- DM-2022-156** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur VC à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-157** De signer et de déposer les autorisations d'urbanisme, notamment le permis de construire, nécessaires à l'extension du local syndical situé Parc du Vivier Laïque de la Glacière qui comprendra la pose de 3 modulaires pour une surface de 53 m<sup>2</sup> et d'un SAS, reliant les modulaires au local syndical existant, d'une surface de 10 m<sup>2</sup>, soit une extension totale de 63 m<sup>2</sup>.
- DM-2022-158** De signer avec l'UNIVERSITE DE BORDEAUX sise 35 Place Pey Berland à BORDEAUX, une convention d'utilisation du stade nautique de Mérignac pour la préparation physique et formation technique des étudiants de la faculté des sciences et techniques des activités sportives de Bordeaux pour l'année universitaire 2021/2022, reconductible jusqu'à la fermeture définitive du stade nautique, pour un montant de 27 euros T.T.C. par heure d'utilisation et par couloir de nage.
- DM-2022-159** De signer avec une famille de réfugiés ukrainiens une convention d'occupation temporaire d'un logement situé au 49 rue du Jard à Mérignac, pour une période de 6 mois renouvelable par tacite reconduction, à compter du 15 avril 2022 et ce à titre gratuit.
- DM-2022-160** De signer avec l'IDDAC, 51 rue des Terres Neuves 33130 Bégles, et la Cie Thomas Visonneau, 61 rue Armand Barbès 87000 Limoges, un contrat de cession tripartite pour les spectacles et ateliers devant se dérouler lors de l'escale 2 « un samedi dans la nature » de la nouvelle saison 2022 des Escales du 5 au 7 mai 2022 au Parc de Bourran et à la salle des fêtes de Capeyron pour un montant de 3 847,00€ nets. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-161** De conclure avec Maître GROULIER-ARMISEN, avocat, 34 rue de la Source 33700 MERIGNAC, une mission d'assistance dans le cadre du projet de réhabilitation de la RPA Jean Brocas, au regard du bail emphytéotique en vigueur, à compter de la signature de la convention d'honoraires jusqu'à la fin des prestations, sur la base d'un taux horaire usuel de 220 € HT
- DM-2022-162** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame EM à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-163** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame M à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-164** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame ML à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-165** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur AM à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-166** De fixer les tarifs pour l'occupation du domaine public à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour les étales, échafaudages et clôtures de chantier, bennes, containers, baraque et toilettes de chantier, stationnement hors

clôture, camion grue, camion nacelle, camion toupie, livraison, dépôt de matériaux (abroge partiellement la DM n° 2022-108)

- DM-2022-167** De signer avec la Cie H.M.G., 46 rue du Docteur Bernardbeig 31000 Toulouse, un contrat de cession du spectacle intitulé « 3D » pour un montant de 2 922.99 € TTC. Les représentations auront lieu le 30 juin 2022 dans la cour de l'école élémentaire de Bourran pour les scolaires et pour tout public lors de l'escale n° 5 « Marcher sur un fil » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-168** De signer avec l'association l'Igloo, 9 avenue Jean Joxé 49100 Angers, le contrat de cession du concert « Passion Coco » Tropical Psychée pour un montant de 2 110.00 € TTC. La représentation aura lieu le 8 juillet 2022 parc du Vivier lors de l'escale n° 6 « Fêter l'été au Vivier » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-169** De signer avec l'association Les Thérèses, Z.I. Pahin, 6 impasse Marcel Paul 31170 Tournefeuille, un contrat de cession du spectacle « Quizàs » de la Cie Amare pour un montant de 2 364.60 € nets. La représentation aura lieu le 9 juillet 2022 au stade Robert Brettes lors de l'escale n° 6 « Fêter l'été au Vivier » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-170** De signer avec la Cie Super Super Les Bains Douches, 1 rue de l'école 25000 Besançon, un contrat de cession du spectacle « Plouf et Replouf » pour un montant de 2 372.80 € nets. La représentation aura lieu le 9 juillet 2022 dans le parc du Vivier lors de l'escale n°6 « Fêter l'été au Vivier » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-171** De signer avec la Cie Les Bruis Sonnants, Le Bourg 24240 Razac de Saussignac, un contrat de cession du spectacle intitulé « Electro Batucaddie » pour un montant de 1 638.20 € nets. Les représentations et l'atelier auront lieu les 22 et 23 juillet 2022 au château du Burck lors de l'escale n° 7 « Destination Le Burck » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-172** De signer avec l'association Matrisse Productions, 28 rue Edmond Guyaux 31200 Toulouse, un contrat de cession du concert-fanfare intitulé « Big Chief is coming » pour un montant de 2 201.75 € TTC. Le concert aura lieu le 22 juillet 2022 au château du Burck lors de l'escale n° 7 « Destination Le Burck » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-173** De signer le contrat de cession du spectacle « Pulse » avec la Cie Kiaï 15 rue Kellermann 51000 Châlons-en Champagne, pour un montant de 5 283.86€ nets. La représentation aura lieu le vendredi 5 août 2022 dans la cour de l'école élémentaire Les Bosquets à 20h30 lors de l'escale n°8 « Faire un saut à Capeyron » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.



- DM-2022-174** De signer le contrat de cession du spectacle « Les Arnachés » du Collectif Tarabiscoté 286 boulevard Alfred Daney 33300 Bordeaux, pour un montant de 796.40 € nets. La représentation aura lieu vendredi 5 août 2022 dans la cour de l'école élémentaire Les Bosquets à 14h30 lors de l'escale n°8 « Faire un saut à Capeyron » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-175** De signer le contrat de cession du concert de Mostafa El Harfi avec l'association des artistes marocains en France 7 bis avenue Albert 1<sup>er</sup> 33700 Mérignac, pour un montant de 2 000.00€ nets. La représentation aura lieu le samedi 6 août 2022 dans la cour de l'école élémentaire Les Bosquets à 20h30 lors de l'escale n°8 « Faire un saut à Capeyron » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-176** De signer avec Monsieur Marie Aimé D'CRUZ une convention d'occupation du domaine privé communal situé dans le centre commercial du BURCK (lot de copropriété n° 3018), avenue du Maréchal Juin à Mérignac moyennant une redevance de 4 800 € par an et pour une durée de trois ans
- DM-2022-177** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur SL à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-178** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame LC à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-179** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur CV à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-180** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame P à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-181** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur LAM à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-182** De signer avec IMAGE EN BDF – Krazy Kat située 10 rue de la Merci 33000 Bordeaux, une convention pour un spectacle dessiné animé par l'autrice de BD Lareline Mattiussi dans le cadre de la manifestation autour de l'exposition «Simone VEIL, un destin (1927-2017)» organisée à la médiathèque Michel Sainte-Marie le 4 juin 2022. Coût : 600€
- DM-2022-183** De signer avec l'association Les Thérèses, Z.I. Pahin - 6 impasse Marcel Paul 31170 Tournefeuille, un contrat de cession du spectacle intitulé « Beethoven Métalo Vlvace » de la Cie Monsieur le Directeur pour un montant de 1 388.20€ nets. Les représentations auront lieu le 19 août 2022 au parc de Bourran lors de l'escale n°9 « Pause à Bourran » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-184** De signer avec l'association Compagnie Racine de deux, 25 avenue de Douaumont 33700 Mérignac, un contrat de cession du spectacle intitulé

« Bruit » pour un montant de 2 000.00 € nets. La représentation aura lieu le 19 août 2022 au parc de Bourran lors de l'escale n°9 « Pause à Bourran » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.

- DM-2022-185** De signer avec la SCOP Sirventes, 2 rue du mur 12150 Sévérac d'Aveyron, un contrat de cession du spectacle intitulé « Roge » de la Cie La Mal Coiffée pour un montant de 2 637.50 € TTC. Le concert aura lieu le 20 août 2022 au parc de Bourran lors de l'escale n°9 « Pause à Bourran » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-186** De signer avec le « Mémorial de la Shoah », 17 rue Geoffroy l'Asnier 755004 PARIS, une convention pour une exposition intitulée « Simone Veil, un destin 1927-2017 » organisée à la médiathèque Michel Sainte-Marie du 18 mai au 25 juin 2022. Coût : 1.100€
- DM-2022-187** De signer avec Pascale DEWAMBRECHIES, 65 ter avenue du Truc 33700 Mérignac, un avenant à la convention du 3 janvier 2022 pour une rencontre reportée le 17 septembre 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie initialement prévue le 15 janvier et annulée suite à l'état de santé de l'intervenante. Les autres dispositions restent inchangées.
- DM-2022-188** De signer avec l'AGETA, les chèques intermittents de CAZAUX Benoit (corniste), de DIZIN Tiephen (corniste) et de RINAUDO Alessandro (percussionniste) pour l'orchestre d'harmonie en concert le 20 mai 2022 pour l'inauguration de l'Espace Quérandeau à St Jean D'Ilac, pour un coût total pour chacun de 192,31€
- DM-2022-189** De signer avec l'Association ICEM33, sise 41 rue Jacques Duclos à 33270 FLOIRAC, une convention d'occupation des locaux de l'école Arnaud Lafon pour une rencontre pédagogique, le samedi 14 mai 2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2022-190** De signer avec l'association « Adieu Panurge » sise 1 rue Giner de la Rios à 33800 Bordeaux, dans le cadre de la manifestation « Arts du Vivier », un contrat de cession de droit d'exploitation ayant pour objet la représentation d'un spectacle vivant le 21 mai 2022, pour un montant TTC de 2637.50 €.
- DM-2022-191** De signer avec l'AGETA un chèque intermittent pour la costumière Anne VERGERON pour la création de costumes pour un spectacle de fin d'année prévu au Pin Galant le 25 juin pour un montant de 4070,25€ TTC
- DM-2022-192** De signer avec l'AGETA les chèques intermittents pour le renfort à l'orchestre d'harmonie, en concert le vendredi 20 mai pour l'inauguration de l'Espace Quérandeau à St Jean d'Ilac, de CAZAUX Benoit et DIZIN Tiephen pour un coût total pour chacun de 322,67 €
- DM-2022-193** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame JM à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-194** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame PC à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros

- DM-2022-195** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur FG à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-196** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MD à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-197** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur BP à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-198** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame AS à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-199** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur JPM à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-200** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur YR à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-201** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame AB à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-202** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame BH à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-203** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame FD à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-204** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MG à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-205** De fixer les redevances d'occupation du domaine public pour les objets en free floating pour chaque opérateur sélectionné comme suit :
- 1 % du chiffre d'affaires. Pour cela chaque opérateur retenu devra produire ses comptes certifiés avant le 1er avril de l'année suivant l'exercice concerné. Des comptes dédiés à l'exploitation du service sur le périmètre de Bordeaux Métropole devront être produits ;
  - 50 €/an par scooter ;
  - 30 €/an par trottinettes et par vélo.
- DM-2022-206** De signer avec l'AGETA un chèque intermittent, pour le renfort de RINAUDO Alessandro, percussionniste, à l'orchestre d'harmonie en concert le 20 mai 2022 lors de l'inauguration de l'Espace Quérandeau à Saint Jean d'Illac, pour un coût total de 322,67€.
- DM-2022-207** De modifier l'acte constitutif de la régie d'avances auprès du Service Archives de la ville
- DM-2022-208** De modifier l'acte constitutif de la régie de recettes prolongée de la Médiathèque

- DM-2022-209** De signer et de déposer les autorisations d'urbanisme, notamment le permis de relogement de l'Association ADSI, nécessaires à la réhabilitation du bâtiment existant situé 30 avenue du Truc, avec une extension de 44 m<sup>2</sup>
- DM-2022-210** De signer avec Le Planning Familial de la Gironde, situé 19 rue Eugène Le Roy 33800 Bordeaux une convention pour un Arpentage Littéraire en lien avec l'exposition « Simone Veil, un destin (1927-2017) » devant se dérouler le 4 juin 2022 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 186€
- DM-2022-211** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur HH à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-212** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame JB à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-213** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MLB à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2022-214** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CGDR, 10 rue Théophile Gautier à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-215** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur RJ à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-216** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame SC à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-217** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur YG à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-218** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur JB à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-219** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur HC à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-220** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur KP à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2022-221** De signer avec la Cie Jeanne Simone, 8 rue de la Porte Cailhau 33000 Bordeaux, une convention d'accueil en résidence pour les spectacles « Gommelette » et « A l'envers de l'Endroit » sur divers sites de la Ville et lors de l'escale « L'école autrement » de la nouvelle saison 2022 des Escales. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.

- DM-2022-222** De signer avec Régis FEUGERE une convention de résidence artistique de septembre à décembre 2022 pour la saison photographique 2022/2023 pour un montant total de 4 500 € TTC.
- DM-2022-223** De signer avec l'AGETA un chèque intermittent pour DZIERLA Florian (corniste) en renfort pour l'orchestre d'harmonie en concert le 4 juin 2022 à la salle de La Glacière pour un coût total de 280,51€.
- DM-2022-224** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par la SAS ANOSTA devant le Tribunal administratif de Bordeaux le 12 janvier 2022, enregistrée sous le n° 2200163-2.
- DM-2022-225** De conclure avec Maître Pauline GROULIER-ARMISEN, Avocat au Barreau de Bordeaux demeurant 34 rue de la Source à Mérignac (33700), une mission de conseil dans le cadre d'un bail commercial en vigueur, à compter de la signature de la convention d'honoraires jusqu'à la fin des prestations, sur la base d'un taux horaire usuel de 220€ HT.
- DM-2022-226** De signer avec Christophe GOUSSARD, 6 rue d'Aurios 33150 CENON, une convention d'exposition intitulée « Fleuve(s) » pour un montant total de 18 200 € TTC. Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la programmation 2022/2023 et se déroulera du 14 janvier au 9 avril 2023 à la Vieille Eglise. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2022-227** De modifier l'acte constitutif de la régie de recettes pour l'Accueil jeunes rattachée au Service Enfance jeunesse
- DM-2022-228** De modifier l'acte constitutif de la régie d'avances auprès du Service Cohésion Urbaine et Sociale de la Ville
- DM-2022-229** De signer avec la Compagnie Amare, 22 rue du Coq de Paille 59670 Cassel, un contrat de cession du spectacle intitulé « Quizàs » pour un montant de 2 364,60 € nets. La représentation aura lieu le 9 juillet 2022 au stade Robert Brettes lors de l'escale n° 6 « Fêter l'été au Vivier » de la nouvelle saison 2022 des Escalles. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville (abroge et remplace la DM-2022-169 du 22 avril 2022)
- DM-2022-230** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par la SAS PAROSA METAL devant la cour administrative d'appel de Bordeaux le 4 mai 2022, enregistrée sous le n° 2201275.
- DM-2022-231** De modifier l'acte constitutif de la régie d'avances auprès du Service Archives de la Ville
- DM-2022-232** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par la SCI ESTOUR devant le tribunal administratif de Bordeaux enregistrée sous le n° 2106417.
- DM-2022-233** De signer avec Mérignac Gestion Equipement S.A.E.M., 34 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 MERIGNAC, un Contrat de location de salle à l'occasion du Spectacle de fin d'année du Conservatoire de Mérignac, Circ'o Fony, les 24 et 25 juin 2022, pour un coût total de 3190,80€.

## **DELIBERATIONS REGROUPEES**

### **Monsieur le Maire**

2022-043 SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE :  
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE - MODIFICATION - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-044 PERSONNE MORALE ORGANISATRICE - OPERATIONS PHOTOVOLTAIQUES EN  
AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE -  
AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTIONS : Groupe « Ensemble pour une ville durable » - Maria GARIBAL**

N'ont pas pris part au vote M. CHAUSSET – M. RIVIERES

### **DELEGATION DE Monsieur CHARBIT** **FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE ET NUMERIQUE**

2022-047 REPRISE DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES CONTENTIEUX (OU  
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT) - BUDGET  
PRINCIPAL VILLE

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-049 CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES (OU PROVISION  
POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS) - BUDGET ANNEXE RESTAURANT  
D'ENTREPRISE

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-050 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - APPROBATION

**ADOpte A LA MAJORITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**CONTRE : Groupe « Ensemble pour une ville durable »**

2022-051 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 - BUDGET ANNEXE RESTAURANT D'ENTREPRISE  
- APPROBATION

**ADOpte A LA MAJORITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**CONTRE : Groupe « Ensemble pour une ville durable »**

2022-053 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET ANNEXE RESTAURANT D'ENTREPRISE -  
APPROBATION

**ADOpte A LA MAJORITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**CONTRE : Groupe « Ensemble pour une ville durable »**

2022-054 ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES ETEINTES ET IRRECOUVRABLES -  
BUDGET PRINCIPAL VILLE

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-055 ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES ETEINTES ET IRRECOUVRABLES -  
BUDGET ANNEXE RESTAURANT D'ENTREPRISE

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-056 FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC)  
CANTON I - AFFECTATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**  
N'a pas pris part au vote M. CHARRIER

2022-057 FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC)  
CANTON II - AFFECTATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**  
N'ont pas pris part au vote M. ARFEUILLE – Mme RECALDE

**DELEGATION DE Monsieur SERVIES**  
**RESSOURCES HUMAINES-ADMINISTRATION GENERALE**

2022-058 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - ACTUALISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-059 RAPPORT ANNUEL RELATIF A L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS  
HANDICAPES AU TITRE DE L'ANNEE 2021 - COMMUNICATION  
Pas de vote

2022-062 REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES ET INDEMNITE FORFAITAIRE -  
AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-063 KART SYSTEM : PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL VALANT AVENANT DE  
PROLONGATION DU BAIL COMMERCIAL - MODIFICATION - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-064 RESEAU DE CHALEUR URBAIN : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC BORDEAUX  
METROPOLE - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-065 ADHESION A L'ASSOCIATION AMORCE - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**  
N'ont pas pris part au vote M. CHAUSSET – M. RIVIERES

2022-066 ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET TERRITOIRES  
ACCUEILLANTS (ANVITA) - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**  
N'a pas pris part au vote Mme CASSOU-SCHOTTE

**DELEGATION DE Monsieur TRIJOLET**  
**URBANISME-GRANDS PROJETS URBAINS-HABITAT-PATRIMOINE-POLITIQUE DE LA VILLE**

2022-067 DENOMINATION DE VOIES - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-068 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021 - COMMUNICATION  
Pas de vote

**DELEGATION DE Madame RECALDE**  
**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI-INNOVATION-FORMATION-EGALITE**  
**FEMMES/HOMMES**

2022-071 PLIE : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) -  
AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**DELEGATION DE Monsieur Eric SARRAUTE**  
**TRANSITION ENERGETIQUE**

**2022-072 RACCORDEMENT DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA GLACIERE ET DE**  
**L'ECOLE ELEMENTAIRE DU BURCK AU RESEAU D'ELECTRICITE : CONVENTIONS DE**  
**SERVITUDE AVEC ENEDIS - AUTORISATIONS**  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**  
N'ont pas pris part au vote M. CHAUSSET – M. RIVIERES

2022-073 CONTRAT D'OBLIGATION D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR DES  
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES DE LA VILLE - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**  
N'ont pas pris part au vote M. CHAUSSET – M. RIVIERES

**DELEGATION DE Madame KUHN**  
**EDUCATION**

2022-074 ACCUEILS COLLECTIFS DES MINEURS : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR  
- AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-075 MISE EN PLACE D'UN FORFAIT D'EXTERNAT AVEC LA VILLE DE BORDEAUX -  
AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-076 DENOMINATION DE LA FUTURE ECOLE DE CHEMIN LONG - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-078 RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE OSCAR AURIAC :  
DEMANDE DE FINANCEMENTS - AUTORISATION  
**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**ABSTENTION : Maria GARIBAL**



**DELEGATION DE Madame FERGEAU-RENAUX**  
**CULTURE**

2022-079 SCHEMA D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL - APPROBATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-080 MICRO FOLIE : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA DRAC ET ADHESION AU RESEAU - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-081 EXTENSION DES HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU RESEAU DES MEDIATHEQUES DE MERIGNAC : DEMANDE DE SUBVENTION - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**Madame Cécile SAINT-MARC**

**SPORT**

2022-082 OPERATION D'ANIMATIONS SPORTIVES ESTIVALES CAP 33 : CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**Madame Anne-Eugénie GASPAR**

**VIE ASSOCIATIVE ET COHESION SOCIALE**

2022-085 FESTIVAL ARTS ET VENDANGES 2022 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-086 POINT JUSTICE DE LA VILLE DE MERIGNAC : AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

2022-088 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT 2022 AUX ASSOCIATIONS - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**DELEGATION DE Madame MARCHES**

**POLITIQUE DE LA VILLE**

2022-089 PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE 2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

N'ont pas pris part au vote M. CHARRIER – M. ERTEKIN – Mme THIAM

**DELEGATION DE Monsieur ARFEUILLE**  
**SENIORS ET BIEN VIEILLIR**

2022-090 ASSOCIATION « PRENDRE SOIN DU LIEN » : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA 10ème EDITION DE LA MOBIL'AÎNES - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**DELEGATION DE Madame BOSSET-AUDOIT**  
**PETITE ENFANCE**

2022-092 OUVERTURE D'UNE CRECHE PAR L'ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE (APEEF) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTIONS : Groupe Communiste - Maria GARIBAL**

**DELEGATION DE Madame EL KHADIR**  
**VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

2022-093 PRISE EN CHARGE DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP DANS LES ALSH : CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA GIRONDE - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**DELEGATION DE Monsieur COURONNEAU**

**MOBILITES DOUCES ET LOGISTIQUE URBAINE**

2022-095 MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE LOCATION LONGUE DUREE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE POUR LES MERIGNACAIS - TARIFICATION - MODIFICATION - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**DELEGATION DE Madame EWANS**  
**MARCHES PUBLICS ET A LA BIENVEILLANCE ANIMALE**

2022-096 CONVENTION CONSTITUTIVE PORTANT ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF A L'ACQUISITION, LE MONTAGE ET LA LIVRAISON DE KITS MICRO-FOLIE MOBILES COMPLETS OU PAR MODULES - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**DELIBERATIONS DEGROUPEES**

**Monsieur le Maire**

2022-097 PARTICIPATION AU FONDS D'INTERVENTION DE BORDEAUX METROPOLE EN SOUTIEN DES COMMUNES SINISTREES - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

2022-042 POINT D'ETAPE DU MANDAT - COMMUNICATION

Pas de vote

**DELEGATION DE Monsieur CHARBIT**  
**FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE ET NUMERIQUE**

2022-045 COMPTES DE GESTION 2021 - BUDGET PRINCIPAL VILLE ET BUDGET ANNEXE  
RESTAURANT D'ENTREPRISE - APPROBATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTIONS : Groupe « Ensemble pour une ville durable » - Maria GARIBAL**

2022-046 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL VILLE ET BUDGET ANNEXE  
RESTAURANT D'ENTREPRISE - APPROBATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTIONS : Groupe « Ensemble pour une ville durable » - Maria GARIBAL**

Monsieur le Maire n'a pas pris part au débat et n'a pas voté

2022-048 CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES (OU PROVISION  
POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS) - BUDGET PRINCIPAL VILLE

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTIONS : Groupe « Ensemble pour une ville durable » - Maria GARIBAL**

2022-052 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - APPROBATION

**ADOpte A LA MAJORITE**

**ABSTENTION : Maria GARIBAL**

**CONTRE : Groupe « Ensemble pour une ville durable »**

**DELEGATION DE Monsieur SERVIES**  
**RESSOURCES HUMAINES-ADMINISTRATION GENERALE**

2022-060 BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES 2021

**ADOpte A L'UNANIMITE**

2022-061 INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) - TRAVAIL  
DOMINICAL - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

**DELEGATION DE Monsieur CHAUSSET**  
**DOMAINE PUBLIC-ESPACES VERTS-MOBILITES-TRAVAUX**

2022-069 AVENUE DE COURTILLAS : CONVENTION D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AVEC  
ORANGE - AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**ABSTENTIONS : Antoire JACINTO - Maria GARIBAL**

2022-070 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE : ACTUALISATION DES TARIFS AU 1er  
JANVIER 2023 - AUTORISATION

**ADOpte A LA MAJORITE**

**CONTRE : Groupe « Ensemble pour une ville durable »**

**DELEGATION DE Madame KUHN**  
**EDUCATION**

2022-077 VEGETALISATION DES COURS D'ECOLAS : CONVENTION AVEC L' A'URBA -  
AUTORISATION

**ADOpte A L'UNANIMITE**

N'ont pas pris part au vote M. CHARRIER – Mme RECALDE – Mme CASSOU-SCHOTTE

**DELEGATION DE Madame SAINT-MARC**  
**SPORT**

2022-083 DISPOSITIF MAISON SPORT SANTE : CONVENTION DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS DE MERIGNAC - AUTORISATION  
**ADOpte A l'UNANIMITE**

2022-084 ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS DE PLEINE NATURE - TARIFICATION - AUTORISATION  
**ADOpte A LA MAJORITE**  
**CONTRE : Groupe Communiste**

**DELEGATION DE Madame GASPAR**  
**VIE ASSOCIATIVE ET COHESION SOCIALE**

2022-087 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE - AUTORISATION  
**ADOpte A l'UNANIMITE**  
**ABSTENTIONS : Groupe Communiste**

**DELEGATION DE Madame BOSSET-AUDOIT**  
**PETITE ENFANCE**

2022-091 CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU NOUVEAU MULTI-ACCUEIL DANS LE QUARTIER DE LA GLACIERE - CHOIX DU DELEGATAIRE - AUTORISATION  
**ADOpte A l'UNANIMITE**  
**ABSTENTIONS : Groupe Communiste**

**DELEGATION DE Monsieur MARGNES**  
**MAISON DE LA NATURE**

2022-094 MAISON DE LA NATURE : PROGRAMME ET CHOIX DU MODE DE GESTION - AUTORISATION  
**ADOpte A LA MAJORITE**  
**ABSTENTIONS : Groupe Communiste – Groupe « Ensemble pour une ville durable »**  
**CONTRE : Antoine JACINTO**

*Séance levée à 22h00*

*Le texte complet de chaque délibération mentionnées dans ledit compte rendu est publié sur le site Internet de la Ville, consultable auprès de la Direction des Affaires Juridiques et ensuite publié au Recueil des Actes Administratifs consultable aux Archives communales de la Ville.*